



Notices de gestion

Chambéry métropole

Rédacteurs :

- Jérémie HAHN
- Matthieu PUXEDDU

Relecture : Jérémie HAHN

Notice de gestion de la zone humide de Curtille (73CPNSIO55) NOTE DE SYNTHÈSE



www.gen-tereo.fr

218 voie A. Bergès - 73800 Sainte Hélène du Lac
Tél. 04 79 84 30 44

S.A.R.L. au capital de 20 000 € - RCS CHAMBERY B 402 731 996 / N° de TVA Intracommunautaire FR84402731996
SIRET 402 731 996 00029 - APE 7112B

Dossier n°: 2012125

Document : 20131030-1

Date : 20/12/13

SOMMAIRE

1 - Délimitation de la zone humide	1
2 - Diagnostic écologique	2
2.1 - Habitats	2
2.2 - Espèces.....	2
3 - Synthèse des opérations à mener	4

Table des illustrations

Carte 1 : Délimitation de la zone humide de Curtille.....	1
Carte 2 : Fonctionnement hydrologique et habitats de la zone humide de Curtille	3
Carte 3 : Interventions sur la zone humide de Curtille	5
Photo 1 : Fougère des marais (<i>Thelypteris palustris</i>)	2
Photo 2 : Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	2
Tableau 1 : Récapitulatif des interventions sur la zone humide de Curtille	4

Crédit photographique : toutes les photographies illustrant ce rapport ont été réalisées par les membres du bureau d'études TERE O.

I - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE



Carte 1 : Délimitation de la zone humide de Curtille

2 - DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

2.1 - Habitats

Les milieux boisés dominent le secteur avec notamment un recouvrement important des aulnaies marécageuses. Ce sont des boisements jeunes, peu denses où la strate arborescente domine et ne présente pas de réelle régénération. L'essence dominante de l'habitat est l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) que l'on retrouve avec d'autres espèces de boisements humides comme le populage des marais (*Caltha palustris*) ou la grande prêlle (*Equisetum telmateia*). D'autre part, un boisement plus mésophile de surface restreinte a été inventorié. Les espèces qui dominent l'habitat sont le frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), l'érable plane (*Acer platanoides*) et le lierre (*Hedera helix*). On retrouve également des milieux ouverts situés plutôt dans la partie ouest à l'image des magnocariçaies constituées de diverses espèces de laïches et autres plantes de milieux humides (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

2.2 - Espèces

Les inventaires de terrain ont permis de mettre en évidence la présence de plusieurs espèces protégées. Concernant la flore, une centaine de pieds de fougère des marais (*Thelypteris palustris*) ont été observés dans la cariçaie située dans la partie ouest de la zone humide (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, Photo 1). Plusieurs espèces de faune protégée ont également été répertoriées au sein de la zone d'étude à l'image de la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) ou du triton palmé (*Lissotriton helveticus*) (Photo 2). De même, diverses espèces d'oiseaux inféodés aux milieux forestiers ont été recensées. On peut ainsi citer la mésange nonnette (*Parus palustris*) et le gobemouche gris (*Musicapa striata*) qui semblent apprécier les aulnaies du secteur.



Photo 1 : Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)



Photo 2 : Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)

La problématique « espèces envahissantes » est mineure puisqu'un seul massif de renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et un seul pied de laurier noble (*Laurus nobilis*) ont été observés sur la zone d'étude. D'autre part, leur dynamique d'envahissement ne présente pas de menace à l'heure actuelle.

On peut toutefois noter la reprise de nombreux robiniers (*Robinia pseudoacacia*) sur le talus autoroutier fraîchement coupé.



Notices de gestion de 15 zones humides de Chambéry métropole

Habitats naturels de la zone humide de Curtille

Source IGN© copie et reproduction interdites

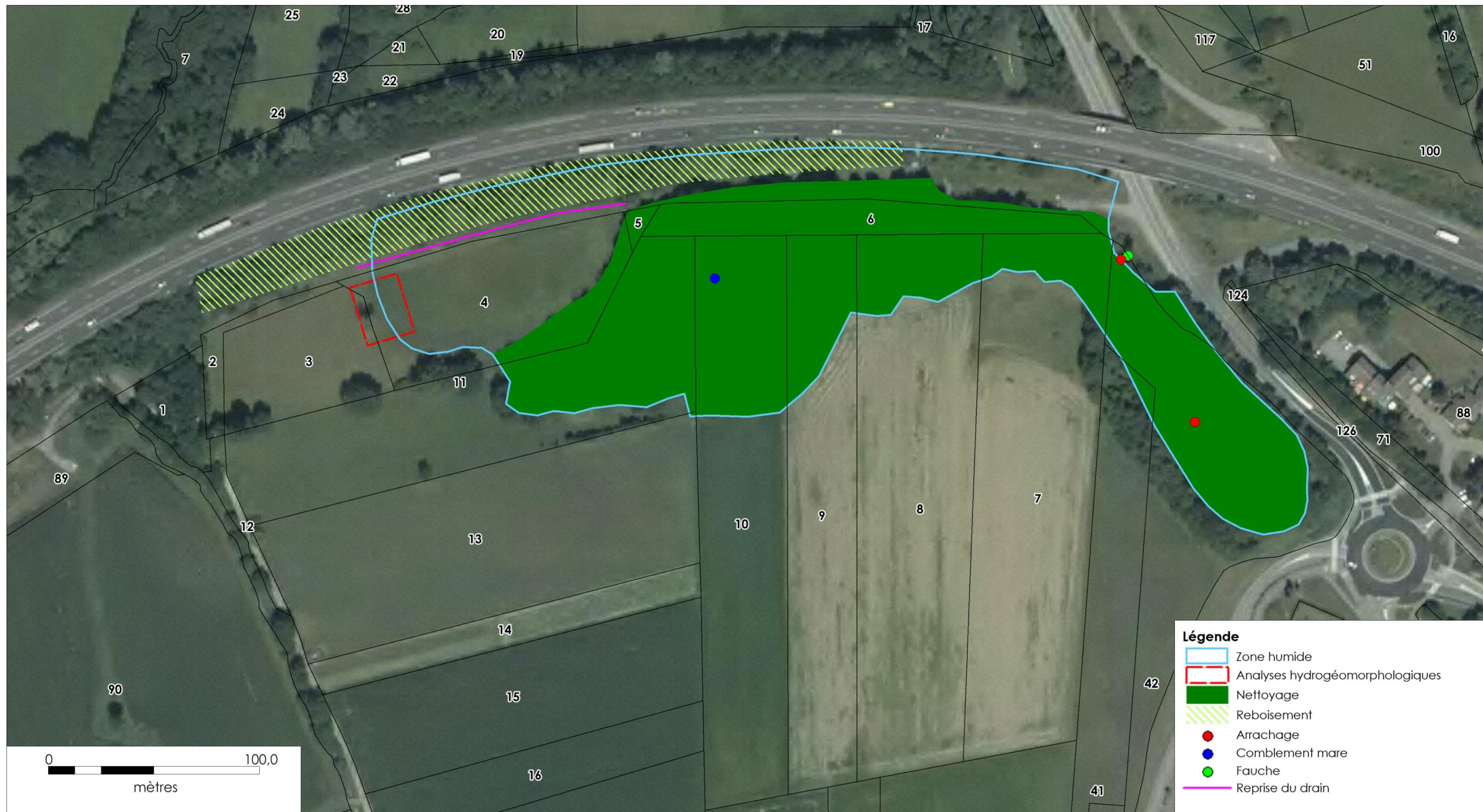
N
1

Carte 2 : Fonctionnement hydrologique et habitats de la zone humide de Curtille

3 - SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS A MENER

Objectif	Type d'intervention	Opération	Planning	Priorité d'action	Coût (€)
Détermination de la surface réelle de la zone humide	Connaissance	Analyses hydrogéomorphologiques au niveau du sondage numéro 9	/	1	1 500
Conservation des habitats humides	Entretien	Absence d'intervention sur le sous-bois Maintien de la gestion actuelle sur la magnocariçaie Maintien des pâtures autour de la zone humide (rôle tampon)	/	3	Concertation avec les propriétaires
Amélioration de la qualité des habitats	Restauration	Comblement de la mare : Apport de matériaux sains contrôlés sans pestes végétales		2	1 500
	Entretien	Nettoyage de l'aulnaie	/	3	1 000
	Restauration	Concertation : reprise des fossés autoroutiers par APRR (pied de talus)	2014	2	NC
Restauration des boisements défrichés	Restauration	Convention avec APRR pour replanter des essences locales	Hiver	2	13 000
Lutte contre les invasives	Restauration	Buddleia de David et laurier noble : Arrachage des troncs	Printemps	2	1 500
		Renouée du Japon : 6 à 8 fauches par an avec export pendant 7 ans	Durant toute la saison (avril à octobre)		4 000 (sur 7 ans)
				TOTAL (€)	22 500

Tableau 1 : Récapitulatif des interventions sur la zone humide de Curtille



Notices de gestion de 15 zones humides de Chambéry métropole

Localisation des interventions pour la zone humide de Curtille

Source IGN© copie et reproduction interdites

N
1

Carte 3 : Interventions sur la zone humide de Curtille